



Québec, le 18 octobre 2023

Aux directeurs de programme
Faculté de médecine
Université Laval

Objet : Rappel de l'offre de service de la plateforme de recherche clinique et précision sur les nouveaux critères d'accès à ces services pour les résidents au CHU de Québec-Université Laval

Bonjour à tous,

Depuis 2013, la Plateforme de recherche clinique et évaluative (PRCE) est partenaire avec la Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU) du CHU de Québec-Université Laval (UL) pour offrir un soutien spécifique aux résidents en médecine concernant la recherche clinique. Ce soutien spécifique a pour but de favoriser leur apprentissage de la recherche clinique, d'assurer une qualité scientifique des projets, et ainsi, participer activement à ce que les résidents acquièrent une solide formation en recherche durant leur résidence.

Services offerts :

Plus précisément, ce soutien consiste à offrir un encadrement disponible aux différentes étapes de la réalisation d'un projet de recherche au CHU de Québec-Université Laval, et peut se diviser en :

- Soutien méthodologique et biostatistiques (développement du projet de recherche, protocole [incluant calcul de taille d'échantillon et plan d'analyses], questionnaire, base de données, analyses statistiques, rédaction d'articles, etc.);
- Soutien administratif, éthique et logistique dans la phase de préparation de projet;
- Assurance qualité.

Pour plus de détails sur les services :

<http://www.crchudequebec.ulaval.ca/plateformes/rce/services-offerts/>

Dans un esprit d'accompagnement et de formation aux résidents, la DEAU du CHU de Québec-Université Laval finance jusqu'à 35 heures de services par projet. Si des heures additionnelles étaient requises, ces dernières devront être préalablement approuvées par le directeur de la DEAU.



Conditions pour l'accès à la gratuité des services :

Depuis le 1^{er} juillet 2019, les critères d'accès ont été resserrés, afin d'améliorer davantage l'expérience d'apprentissage de la recherche par les résidents :

- Être résident inscrit dans un programme de résidence à la Faculté de médecine de l'Université Laval;
- Avoir un clinicien chercheur membre du CMDP du CHU de Québec-Université Laval comme responsable du projet de recherche au CHU de Québec-Université Laval;
- Le projet de recherche ne doit pas être financé par une source externe au CHU de Québec-Université Laval;
- Il est maintenant obligatoire d'établir un premier contact avec l'équipe de la PRCE, volet méthodologie et biostatistiques, dès l'étape d'élaboration de votre projet de recherche, en écrivant à l'adresse générale : RechClinique@crchudequebec.ulaval.ca.
- Il est également obligatoire de s'engager, par écrit (voir formulaire joint) à :
 - collaborer avec le ou les membres de la PRCE impliqué(s) jusqu'à la fin du projet;
 - présenter minimalement les résultats de son projet de recherche, lors du congrès annuel de l'association du Québec de sa spécialité (ou l'équivalent);
 - informer la PRCE de toutes publications et/ou communications.

N.B. Cette implication de la PRCE tout au long du projet a pour but d'en assurer la bonne évolution et de favoriser les publications, ainsi que de documenter toutes publications ou présentations qui découlent de ces projets de recherche, comme demandé par la direction de l'enseignement et des affaires universitaires.

L'encadrement et le soutien pourront ainsi être offerts selon les besoins et particularités du projet et assurer de bonnes bases méthodologiques. De plus, un soutien administratif, éthique et logique dans la phase de préparation de projet est aussi possible.

Au plaisir de collaborer avec vous,

Stéphane Bolduc, M.D., FRCSC
Directeur adjoint à la recherche clinique
Direction du Centre de recherche du
CHU de Québec-Université-Laval

Patrice Lemay, MBA
Directeur
Direction de l'enseignement et des
affaires universitaires